

Elle-même l'habit de saint François aux 23 nouveaux postulants de la Fraternité des Frères. Quel beau et touchant spectacle que celui du premier Pasteur du diocèse donnant l'habit du Pauvre d'Assise en présence de toute la paroisse ! Quel précieux souvenir, quel puissant encouragement pour les nouvelles recrues ! Comment ne pas être fier de son titre de Tertiaire ! Comment surtout ne pas être fidèle à sa règle !

« Afin de ne pas trop prolonger la cérémonie, notre vénéré Directeur, Mr l'abbé Miville et les deux Pères du couvent de Québec imposèrent le saint habit aux 65 postulantes de la Fraternité des Sœurs. Pendant ce temps, notre chœur de chant avec cet entrain et ce brio qui le caractérisent charmait l'assistance par l'exécution du Cantique : (1)

Nous le jurons ! la Sainte Eglise

Nous trouvera toujours soumis.

Dignes Fils de François d'Assise,

Gardons la foi de Jésus-Christ.

Monseigneur ayant ensuite reçu la profession de 8 novices entonna le *Te Deum*. C'est alors que l'autel nous apparut comme un soleil radieux projetant sa lumière sur tous les assistants pendant que saint François, dont la statue avait été entourée de fleurs, semblait nous sourire et nous assurer sa protection toute paternelle auprès de Jésus qui en réponse à sa prière allait nous bénir.

« Heureuse et sainte journée ! Douces et salutaires émotions ! quand nous sera-t-il donné de vous revoir et de vous goûter ! Ah ! bientôt sans doute si nous en croyons tous ceux qui, quoique n'appartenant pas au Tiers-Ordre, ont été témoins de cette cérémonie dont le souvenir sera ineffaçable. »

Sœur Secrétaire



(1) Recueil de chants à l'usage des Tertiaires de saint François, Maison du Tiers-Ordre, Montréal.